

Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 44, Numéro 10 - Juin 2020

La Fête nationale du Québec



Rapport du maire sur le rapport financier 2019 - Page 3

Dans ce numéro :

Page 3	Chronique municipale Rapport du maire sur le rapport financier 2019	Page 9	Fabrique La Vieille Gare
Page 5	Mesures COVID-19 Offres	Page 10	Chapelle Pied-du-Lac
Page 6	Enregistrement des chiens	Page 12	Club de randonnées Appalaches
Page 7	Nouvelles de votre biblio	Page 13	CODET
Page 8	Chronique de la Ville Gare	Page 14	Petites annonces
		Page 15	Inscription camp de jour

Mot du comité du journal

Encore une fois cette année, le journal fait relâche pendant les mois de juillet et août.

Dans ce numéro, vous trouverez toutes les informations relatives aux activités qui se dérouleront pendant la saison estivale.

Les membres du comité du journal vous souhaitent un bel été. Profitez de la saison estivale et passez du bon temps avec vos proches.

Bonnes vacances!

Comité du journal

JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 630 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

JOHANNE DUMONT, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : DENIS LANDRY,

HUGUETTE MASSÉ ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal : 4 septembre 2020
Pour une publication le : 16 septembre 2020



La Municipalité vous informe :

1^{er} lundi Séance du conseil municipal
2^e lundi Séance de la MRC

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
6 JUILLET ET 31 AOÛT 2020 À 19 H 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi Fermé pour la période estivale
(du 22 mai au 4 septembre)

Courriel : info@riviere-bleue.ca
Site Web : www.riviere-bleue.ca
Téléphone : 418 893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de juin 2020.

Résolutions :

- Règlement numéro 2020-412 modifiant le règlement 2018-390 portant sur les nuisances - MRC de la municipalité de Rivière-Bleue
- Règlement numéro 2020-413 Modifiant la politique de location des biens et services et établissant une nouvelle échelle de tarification
- Participation à des rencontres et activités
- Engagement des moniteurs du camp de jour
- Programmation des travaux dans le cadre du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ-2019-2023)

- Vente de terrain - Monsieur Dave Plourde et Madame Debbie Jalbert

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.

Rapport du maire

Pour en arriver à de tels résultats, voir page suivante, les membres du conseil ont géré les deniers publics dans le respect de la capacité de payer des contribuables riverains. Il revient au conseil de donner les grandes orientations du budget, de définir des priorités et de faire des choix judicieux en essayant de répondre le mieux possible aux besoins exprimés par les riverains et les riveraines et de faire face aux imprévus.

En terminant, je réitère l'invitation que nous, les membres du conseil, formulons au fil des rencontres et de nos conversations, soit de participer aux séances du conseil municipal. Faites-nous part de vos commentaires et suggestions sur l'administration de la municipalité. Les commentaires constructifs nous aident à répondre aux besoins de la communauté riveraine et à offrir les services dont vous avez besoin.

En tant que représentant-e-s élu-e-s de la population riveraine, nous devons tenter de répondre aux besoins et attentes de la population, tout en respectant la capacité de payer de chacun et chacune des riverains et des riveraines.

Merci à toutes et à tous de soutenir et d'appuyer vos élus.

Le conseil municipal

Rapport du maire sur le rapport financier 2019

INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES ET RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019.

L'exercice financier 2019 se termine avec un surplus de 90 805 \$.

Revenus des activités financières	4 056 502 \$
(-) Dépenses des activités financières	
(-) Activités financières	3 766 503 \$
(-) Remboursement de la dette	306 420 \$
(-) Affectations activités d'investissement	(107 226 \$)
(=) Excédant des activités financières	90 805 \$

Une comparaison des revenus réels avec les revenus prévus lors de la préparation des prévisions budgétaires, démontre un écart à la hausse de 1 190 885 \$

Revenus	Budget	Réel
Taxes (foncières, eau, égout, ordures...)	1 204 901 \$	1 219 779 \$
Compensations tenant lieu de taxes	99 284 \$	98 917 \$
Transfert	1 064 044 \$	785 919 \$
Services rendus	378 938 \$	1 746 341 \$
Imposition de droits	14 600 \$	19 651 \$
Amendes et pénalités	500 \$	1 689 \$
Autres revenus	102 350 \$	184 206 \$
Total des revenus	2 864 617 \$	4 056 502 \$

Les dépenses effectuées en comparaison avec les prévisions faites lors de la préparation du budget 2018, montrent un écart à la hausse de 286 486 \$.

Dépenses	Budget	Réel
Administration générale	246 985 \$	284 595 \$
Sécurité publique	143 867 \$	175 684 \$
Transport	616 836 \$	695 444 \$
Hygiène du milieu	366 324 \$	348 524 \$
Santé et bien être	43 288 \$	42 165 \$
Aménagement, urbanisme et développement	215 228 \$	1 584 755 \$
Loisir et culture	451 877 \$	499 505 \$
Frais de financement	116 062 \$	135 831 \$
Total des dépenses	2 200 467 \$	3 766 503 \$

Rémunération des élus 2019

	Allocation de base	Allocation de dépense
Maire	10 619,34\$	5 309,57\$
Élus / chacun	3 539,78\$	1 769,89\$
Maire MRC	5 537,04\$	1890,10

Mesures COVID-19



Municipalité de
Rivière-Bleue
À la croisée des Frontières



Le conseil municipal de Rivière-Bleue est heureux d'offrir gratuitement un masque lavable fait à la main par des gens de Rivière-Bleue, à sa population de 70 ans et plus.

Si vous n'êtes pas passé au bureau récupérer votre masque, et que vous avez 70 ans et plus, nous en avons un pour vous, passez nous voir ou envoyez quelqu'un de votre entourage.

Un grand merci à nos couturières :

Monique Viel
Donate Bossé
Rolande Bossé
Anita Dumais
Lise Saint-Pierre
Madeleine Gagnon

Respectons les mesures sanitaires.

Le conseil Municipal

OFFRE

La municipalité de Rivière-Bleue désire se départir d'un bâtiment situé au 90, rue de la Frontière Ouest. L'acquéreur devra démolir le bâtiment pour récupérer les matériaux ou le déménager. Tous les travaux seront entièrement

aux frais et à la responsabilité de l'acquéreur. Les travaux devront être complétés pour le 30 août 2020. Les intéressés doivent envoyer une proposition au plus tard le 30 juin 2020 par courriel à info@riviere-bleue.ca ou par la poste au 32, rue des Pins Est. Pour de plus amples informations, contactez Madame Claudie Levasseur, directrice générale.



*Claudie Levasseur
Directrice générale*

OFFRE

La municipalité de Rivière-Bleue désire se départir d'un bâtiment situé au Parc Arthur-Lepage, sur la rue Saint-Joseph Nord. L'acquéreur devra démolir le bâtiment pour récupérer les matériaux ou le déménager. Tous les travaux seront entièrement aux frais et à la responsabilité de l'acquéreur. Les travaux devront être complétés pour le 30 août 2020 ou selon entente avec la Municipalité. Les intéressés doivent envoyer une proposition au plus tard le 30 juin 2020 par courriel à info@riviere-bleue.ca ou par la poste au 32, rue des Pins Est. Pour de plus

amples informations, contactez Madame Claudie Levasseur, directrice générale.



*Claudie Levasseur
Directrice générale*



Municipalité de Rivière-Bleue

Règlement provincial pour les chiens dangereux (P-38.002)

Il est maintenant temps d'enregistrer votre chien.

Suite à l'adoption du règlement sur les chiens dangereux par le gouvernement provincial toute municipalité doit mettre en place un registre pour l'enregistrement des chiens de son territoire.

Lors de l'enregistrement, qui peut se faire par téléphone ou au bureau municipal, une médaille vous sera remise qui est valide pour la vie de l'animal. Celle-ci doit être portée en tout temps par le chien. L'enregistrement quant à lui est annuel au coût de 10,00\$.

Conformément à l'article 16 du Règlement provincial (P-38.002), tout propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer auprès de la municipalité locale de sa résidence principale dans un délai de 30 jours suivant la survenance de l'un de ces événements, selon la date la plus rapprochée

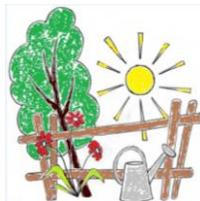
- l'acquisition du chien; ou
- l'établissement de sa résidence principale dans une municipalité locale; ou
- le jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.

Prendre note que vous avez jusqu'au 16 juillet 2020 pour procéder à l'enregistrement de votre chien.

Vous retrouverez sur le site de la municipalité la réglementation provinciale.

*Claudie Levasseur
Directrice générale*

Comité d'embellissement



La propreté, l'affaire de tous!

Avec l'arrivée de la saison

chaude, dans plusieurs villes et municipalités, des citoyens organisent des journées de corvée de nettoyages.

Le conseil municipal et le comité d'embellissement font appel à chaque citoyen afin de nous aider à faire de notre municipalité un milieu où il fait bon vivre. De simples gestes font la différence, prenez quelques minutes pour nettoyer votre propriété. Lors de vos déplacements, ramasser les déchets que l'on peut retrouver en bordure des rues et des routes ainsi que sur les espaces publics.

Tous ensemble nous pouvons contribuer à l'embellissement de notre municipalité. C'est le devoir de chacun de faire de notre territoire un milieu où il fait bon vivre.

Parce qu'une municipalité propre, c'est avant tout la somme de comportements individuels!

Merci de contribuer à garder notre municipalité propre.

Le comité d'embellissement

Des nouvelles de votre biblio

BONNE NOUVELLE ! Réouverture

Votre bibliothèque ouvrira à partir de mardi le 23 juin 2020 de 18 h 30 à 20 h 30, et ce à tous les mardis de l'été.

Voici les consignes pour la réouverture :

- La désinfection des mains sera obligatoire à l'entrée et le port du masque est suggéré.
- Un maximum de 3 abonnés à la fois à la bibliothèque.

- Respecter la distanciation de deux mètres (des marques seront apposées au sol).
- L'abonné a accès au comptoir seulement.
- Si l'abonné veut de nouveaux livres, il doit les demander au personnel bénévole qui ira les chercher dans les rayons.
- Les demandes spéciales faites sur place seront traitées ultérieurement.
- **Aucune personne présentant des symptômes ne peut se présenter à la bibliothèque**

Voici quelques dernières nouveautés :

Lise Bergeron : La rivière aux adieux;
Tome 1 Le pardon
Tome 2 : L'engagement

Claude Dion: Des cœurs en exil

Louise Tremblay D'Essiambre: Histoires de Femmes tome 4 : Agnès

Marjolaine Bouchard : Les jolis Deuils
Tome 1 : Retour à Port aux esprits
Tome 2 : Promesses de printemps

Richard Gougeon : Les chemins du Destin

Louise Séguin : Si on s'aimait

Claude Coulombe : La vie à bout de bras
Tome 1 : Le Dilemme de Laurette

Rosette Laberge Tome 2 : Hiver 1967

Et les derniers volumes de la rotation qui viennent d'arriver.

Bon été à tous

Christiane Roy, responsable de la biblio

Chronique de La Vieille Gare

Et si on parlait de toponymie...

Dans notre village, des parcs, des bâtiments, des cantons, un café, un musée, des rues portent des noms de personnages. Qui sont-ils?

Nous aimerions, dans cette chronique, vous les faire connaître. Ce mois-ci, pour terminer cette série sur la toponymie, quatre rues portant des noms de famille.

Rang St-Hilaire

Nous avons interrogé des personnes ayant vécu plusieurs années dans ce rang et tous se rappellent que le chemin séparant les rangs 7 et 8 du canton Estcourt porte le nom de Rang St-Hilaire depuis de nombreuses années. Tout nous amène à croire que ce nom a été donné communément à ce chemin parce que des familles St-Hilaire ont été parmi les premières à s'y installer. En effet, dans le recensement de 1911 on retrouve la famille de Jean St-Hilaire et celle d'Alfred St-Hilaire domiciliés dans ce rang, voisins de Joseph Skilling. On retrouve également, comme conseillers municipaux, Joseph en 1914 et Philius en 1918. En 1915, dans le registre paroissial, on note le mariage d'Elzéar, fils de Jean, avec Alice Morneau. Par la suite, il n'y a plus de trace de St-Hilaire dans les documents officiels. Dans le recensement de 1921, ces familles n'apparaissent pas, elles ont alors certainement quitté la région. C'est en 1983 que le nom de cette rue a été officialisé au nom de Rang St-Hilaire.

Rue Corbin

Dans le registre paroissial de Rivière-Bleue, à l'année 1913, on trouve la présence d'Augure Corbin marié à Marie Saucier. Une descendante, madame Marina Corbin, mentionne que son

arrière-grand-père Augure opérait un «steam boat» sur le lac Long. Cette famille est également présente dans le recensement de 1921, tout comme celle d'Amable Corbin. Le petit-fils d'Augure, Roland, s'est marié en 1952 avec Marie-Louise Thibault et a habité sur la rue portant maintenant son nom. À la demande de la famille, ce nom a été donné au chemin autrefois appelé rang 3, ce qui a été officialisé le 12 décembre 1985.

Chemin Brissette

Dans le recensement de 1921, on retrouve la famille d'Alexandre Brissette dans le secteur du lac Long. Celui-ci est né aux États-Unis. Il a alors 54 ans, son épouse, née au Québec, est âgée de 49 ans. Ils ont un fils, Georges, âgé de 13 ans. Il n'y a pas de trace de cette famille par la suite dans les registres paroissiaux de Rivière-Bleue même si cette famille est identifiée comme catholique. C'est le 26 mars 1980 que cette rue longeant le lac Long a été officialisée au nom de Chemin Brissette.

Rue Larochelle

La première présence de Larochelle dans les registres paroissiaux date de 1923 par le baptême de Gabrielle, fille d'Alexandre Larochelle et de Rose-Anna Collins. Par la suite, c'est en 1941 que le nom de Larochelle apparaît de nouveau lors du mariage d'Albert Larochelle avec Rita Nadeau. Entre 1943 et 1956, il y a 8 baptêmes issus de cette union dans les registres paroissiaux. La maison de cette famille était située sur une petite rue jouxtant la rue des Peupliers Ouest. C'est le 12 décembre 1997 que cette rue a officiellement porté le nom de rue Larochelle.

Denis Landry

Fabrique

Réouverture des églises

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec a préparé un modèle de protocole sanitaire pour les messes et un autre pour les funérailles. Ces documents ont été présentés à la Santé publique et au gouvernement du Québec afin de pouvoir rouvrir les églises pour recevoir les fidèles. Entre temps, nous vous rappelons que vous pouvez suivre la diffusion de la célébration de la messe en direct sur le poste 9 ou 609 sur MAtv du lundi au vendredi à 16 h et le dimanche à 10 h 30.

Nous croyons qu'il sera possible de recommencer nos célébrations probablement d'ici la fin juin. Cela nécessitera des aménagements physiques et des comportements différents afin de se conformer aux mesures préconisées par le gouvernement du Québec. La collaboration de tous sera essentielle pour préserver la santé des paroissiens.

Pour l'instant, en raison de la Covid, le bureau de la fabrique continue d'être fermé au public pour le moment. Lorsque les mesures de déconfinement le permettront, nous ouvrirons le bureau selon les recommandations de la CNESST. En situation d'urgence vous pouvez communiquer avec madame Louise Cassinat au numéro 418-893-2561.

Le tirage pour déterminer les gagnants de la loterie de la fabrique pour les mois de mars, avril et, mai se feront dès que nous le pourrons. Pour chaque tirage, les billets seront remis dans le baril pour pouvoir participer au tirage du mois suivant.

Les finances de la fabrique ont été largement affectées par l'arrêt des messes dominicales. Votre générosité pour combler ce manque à gagner sera grandement appréciée.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension

*Denis Landry,
pour l'Assemblée de fabrique*

La Vieille Gare



LA VIEILLE
GARE
DE RIVIÈRE-BLEUE

Fermeture de La Vieille Gare pour la saison touristique 2020

CherEs RiverainEs et cherEs amiEs de La Vieille Gare,

Nous sommes dans l'obligation de fermer La Vieille Gare pour la saison touristique 2020.

Le Club d'artisanat Riverain nous a annoncé que la boutique d'art et d'artisanat ne sera pas ouverte cet été à cause de la pandémie; la plupart de leurs bénévoles sont des personnes à risque. Par le fait même, le guide étudiant devrait assumer seul la tâche de recevoir les visiteurs, de donner les directives, de voir à ce qu'elles soient respectées et de désinfecter les lieux, car l'autre employée relève du Club.

Pour faciliter le travail du guide, nous avons d'abord pensé fermer La Petite Gare Aubut, le Café, le 2^e étage et mettre en place toutes les installations liées à la Covid19.

Cependant, les directives sanitaires concernant les institutions muséales interdisent les visites guidées et l'usage des audioguides. Nous étions

pourtant si fiers de mettre en place notre **Circuit Audio guide «Mon village et son train» pour la saison 2020.**

Que reste-t-il à offrir à nos visiteurs ?

La fermeture de La Vieille Gare a été, croyez-le, une décision très difficile à prendre, mais nous la croyons raisonnable dans les circonstances actuelles.

En attendant la saison touristique 2021, la Corporation du patrimoine travaillera à finaliser les projets en cours tels le circuit d'audioguides, le nouveau site web et verra aux travaux d'entretien de la Vieille Gare et de La Petite Gare Aubut, principalement au niveau de la peinture extérieure et des rampes. Aussi, les administrateurs de la Corporation sont bien conscients que pour le futur, il faudra qu'il y ait une permanence. Présentement, on étudie la possibilité de demander l'Agrément, soit le sceau d'excellence, afin d'avoir accès à l'aide au fonctionnement pour les institutions muséales (PAFIM).

Merci pour votre appui et à l'an prochain.

*Marielle Landry, Présidente
Corporation du patrimoine de Rivière-Bleue*

Chapelle du Pied-du-Lac



La «**Corporation de la Chapelle au Pied-du-Lac**» existe depuis quatre ans maintenant. Ses objectifs principaux sont la protection de ce patrimoine, la mise en valeur du site et le

développement d'activités culturelles, communautaires et touristiques.

Ses réalisations sont marquantes :

- l'acquisition de la propriété et le rafraîchissement des lieux, dont la remise en état de la pièce principale de la chapelle (2016-2017);
- la construction d'une annexe au bâtiment abritant des installations sanitaires adéquates (2017 - 2018);
- l'acquisition et l'installation de systèmes de sonorisation et d'éclairage (2018);
- la réalisation de près de 40 activités culturelles et communautaires (2017 - 2019);
- l'ouverture d'un musée-école à l'arrière de l'édifice (juin 2019);
- la reconnaissance de la corporation comme organisme de bienfaisance (juillet 2019).

La Chapelle est maintenant devenue officiellement une salle de spectacle, un lieu culturel et communautaire ainsi que l'un des sites patrimoniaux de Rivière-Bleue et de tout le Témiscouata.

Pour 2020, le conseil d'administration doit malheureusement, à cause des conditions reliées à la pandémie du COVID 19, restreindre de façon drastique les activités anticipées. Les consignes qui seront divulguées au cours des prochaines semaines permettront de réévaluer la situation, mais tout nous porte à croire que très peu d'actions pourront être réalisées. Les travaux prévus sur le clocher seront cependant effectués dès que la température le permettra. L'été 2020 en sera un de pause en ce qui concerne les activités reliées à sa mission, mais cette période est aussi une occasion unique de travailler à l'organisation des festivités qui souligneront le 100^e anniversaire de la Chapelle en 2022. De très

belles surprises pour tous sont déjà sur la table à dessin. Le conseil d'administration devra aussi, au cours de la prochaine année, tenter de rattraper son retard, soit de faire la promotion particulière de son volet lucratif (la location du lieu pour différents événements civils et sociaux) et réaliser plusieurs ajustements dans la gestion du cimetière.

Les choses se poursuivent grâce à une équipe de bénévoles très active. Cependant la difficulté de réaliser des activités régulières et de financement, rendent la situation financière de la corporation des plus précaires. Il nous faut donc, cette année redoubler d'efforts dans la démarche de renouvellement de carte de membres et de dons annuels puisque plusieurs dépenses demeurent incontournables, telles que :

- les frais de fonctionnement réguliers;
- certains travaux d'entretien;
- les coûts de promotion pour la location de salle;
- le remboursement d'une partie des coûts d'acquisition et de rénovation.

Pour assumer ces frais, la Chapelle a besoin pour 2020 de recueillir 7000 \$. Nous sommes assurés de l'appui financier de la municipalité de Rivière-Bleue et de la MRC du Témiscouata pour la somme de 3000 \$. Nous devons impérativement trouver d'autres sources de revenus en autofinancement.

C'est donc le motif de la présente campagne de sollicitation que nous faisons auprès de vous. L'objectif de 4000 \$ peut se réaliser par l'achat d'une carte de membre et/ou par des dons que vous pourrez nous adresser en utilisant le feuillet d'information que vous trouverez ci-dessous ou par notre campagne de financement affichée sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/ChapelleduPiedduLac>

.Un reçu de charité vous sera remis au plus tard le 30 décembre 2020 pour tout don de plus de 20 \$ en sus des coûts de la carte de membre qui est de 10 \$.

Nous vous remercions à l'avance de votre contribution qui permettra de poursuivre la mission de la Chapelle au Pied-du-Lac et ainsi participer à la mise en valeur de ce petit joyau de notre patrimoine collectif.

L'Équipe de La Campagne de financement 2020 :

- Monsieur Steeve Ladrie
- Monsieur Alex Ladrie
- Madame Marielle Landry
- Madame Ruth Lepage

✂.....

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Carte de membre : 10 \$ _____

Don : \$ _____ 2020

*S.V.P., faire votre chèque à la Corporation de La
Chapelle au Pied-du-Lac.*

Au 27, rue Saint-Pierre, Rivière-Bleue

Qc. GOL 2B0,

*ou téléphoner au 418 955-9889 pour
utiliser un autre mode de paiement*

*Pour plus d'information sur les activités de la
chapelle, voir : chappellepieddulac.com*

**ÉVÈNEMENT DE DERNIÈRE HEURE : LE GOÛT
DES ÎLES À LA CHAPELLE**

Les dernières nouvelles concernant les consignes de déconfinement nous permettent d'organiser,

dans des conditions acceptables, notre souper-bénéfice annuel.

Il s'agit d'une formule mixte où le repas sera servi dans des boîtes pour apporter avec lesquelles un certain nombre de personnes pourront manger à l'intérieur de la Chapelle. D'autres, selon la température, auront la possibilité de prendre ce repas à l'extérieur et enfin, pour ceux et celles qui le désirent, les apporter à la maison. Il sera aussi probablement possible d'en acheter non décongelé sur place.

Au menu: l'excellent crabe des Iles de la Madeleine, grosseur 3L, gardé sous congélation de haute performance qui garantit sa saveur initiale. Les personnes qui y ont goûté l'année dernière pourront vous en parler. Il sera accompagné d'une entrée, de légumes d'accompagnement et d'un dessert (café et thé servis aux personnes présentes).

Les participants pourront se procurer bières et vin sur place.

Quand : le samedi 5 septembre 2020, à partir de 18 heures, à la Chapelle

Le coût :

La boîte de 2 pinces (de grosseur maximale pour du crabe): 40 \$

La Boîte de 3 pinces (grosseur maximale) 55 \$

Nombre de boîtes maximales disponibles : 80

Toute personne intéressée à réserver et payer leur place peuvent le faire 418 955-9889 (Ruth Lepage) ou 418 893-2649 (Marielle Landry) ou à info@chappellepieddulac.com

AUTRES ÉVÈNEMENTS POSSIBLES (En respectant les règles de confinement du moment)

Samedi 8 août, à 13 h 30 : 'La forêt à boire' Atelier sur l'utilisation des produits de la forêt pour en

faire des breuvages de toutes sortes (tisanes, thé, limonades, eaux santé, etc). Au coût de 20 \$ par personne (16 \$ pour les membres). Durée 3 heures. Inscription préalable nécessaire

Dimanche 7 septembre, à 14 h, atelier de musique Gospel avec Monsieur Ludovic Dubé, activité surprenante qui vous permettra de percevoir votre potentiel de choriste en l'espace d'une heure. (Activité gratuite)

Samedi 19 septembre à 13 h, atelier sur la cueillette de champignons pour débutants et intermédiaires. Coût 20 \$ par personne (16 \$ pour les membres), inscription préalable nécessaire.

Pour plus d'information et de confirmation, suivez nos promotions sur notre page Facebook ou sur Rivière-Bleue Village.

Le comité organisateur de la Chapelle

~ **Randonnées Appalaches** *~*

L'exercice a la capacité de guérir l'esprit et de reconforter l'âme. Les études démontrent que la course et la marche à pied peuvent s'avérer aussi efficaces que la prise de médicaments en cas de dépression et d'anxiété d'intensité légère à modérée. Ces exercices ont aussi une incidence positive sur notre régime alimentaire et notre sommeil, lesquels font souvent les frais de nos états de stress particulièrement durant cette période de la Covid 19.

Ajouter une autre activité à nos emplois du temps déjà bien chargés peut sembler rebutant, mais face à tous les bienfaits positifs que l'exercice peut avoir sur notre santé en général, prendre le temps de faire quelque chose pour vous en vaut vraiment la peine.

Le Club de randonnées Appalaches de Rivière-Bleue vous invite donc à fréquenter le Sentier le Bootlegger en cette période de pandémie. Comme la pratique de la randonnée pédestre génère des risques de contagion de niveau faible à modéré nous avons mis en place une signalisation permettant de marcher en respectant la distanciation physique. Seul le chemin d'Alfred permet une circulation double à cause de sa largeur (ancien chemin forestier). Vous aurez l'occasion de découvrir diverses plantes en floraison.



Exemple de signalisation



Bon été à tous

Denis Landry

Petite bouffe des Frontières

AIDE ALIMENTAIRE

En ces temps difficiles, vous pourriez avoir besoin d'une aide alimentaire; n'hésitez pas à communiquer avec la Petite Bouffe des Frontières au no : 418-893-2626.

*Johanne Lavoie,
pour la Petite Bouffe des Frontières*

CODET

La vente SOLEIL rayonnera sur tout le Transcontinental!

La campagne valorisant l'achat local, La Vente soleil, est de retour cette année. Elle aura lieu les 2, 3 et 4 juillet prochain, et ce, sur tout le territoire du Transcontinental. La Corporation de Développement économique du Transcontinental (la CODET) vous invite à visiter les commerces participants qui seront identifiés par ce Soleil apparaissant dans leur vitrine :



À gagner 500\$ en prix. Pour devenir éligible, il suffit de visiter et d'acheter chez les commerçants participants. Suivez l'événement « La Vente Soleil au Transcontinental » sur la page Facebook de la Municipalité.

L'événement se veut une initiative visant à mettre en valeur nos commerces de détail. Chaque commerce participant y mettra sa couleur, en

faisant preuve de créativité et en offrant par exemple : des rabais, une collation, une visite de ses installations, etc.

Nous sollicitons la participation des citoyens du Transcontinental, afin de profiter de cette opportunité pour afficher votre solidarité envers la communauté d'affaires, notre économie locale et nos emplois.

Prenez note que, dans le contexte de la COVID-19, les mesures sanitaires ont été mises en place chez tous les commerçants. Pour en savoir davantage à cet effet, vous êtes invités à contacter directement les entreprises.

Pour plus d'informations: communiquez avec moi, Sébastien Ouellet, agent de développement à la CODET, par téléphone 418 551-4966 ou par courriel: direction@codet.ca.

Plus nous serons nombreux à participer à la Vente soleil, mieux notre économie locale s'en portera!



Sébastien Ouellet
Agent de développement économique
Corporation de développement économique du
Transcontinental (CODET)
Bureau de Pohénégamook: 418.863-7722 poste 4107
Cellulaire: 418-551-4966
direction@codet.ca

Petites annonces

Dans le cadre de la semaine nationale de la santé mentale, qui s'est déroulée du 4 au 10 mai 2020, le Mouvement Santé mentale Québec a lancé sa campagne 2020-2021, ayant pour thème

« Ressentir c'est recevoir un message. » Le saviez-vous? Lorsque nous sommes éveillés, nous passons près de 90% de notre temps à ressentir des émotions. Raison de plus d'apprendre à les reconnaître et à les apprivoiser. Si nous prenons conscience du message envoyé à travers les émotions ressenties, nous comprenons qu'il nous aide à saisir ce qui se passe et ce que nous pouvons faire. Repousser l'émotion sans entendre le message et sans répondre au besoin, c'est comme retirer la pile du détecteur de fumée sans éteindre le feu ! Nous pouvons donc utiliser nos émotions pour mieux prendre soin de nous et des autres.

Qui sommes-nous ? Source d'Espoir Témis est un organisme communautaire à but non lucratif. Nous sommes un milieu de vie voué à la réalisation d'activité d'entraide, de promotion et de prévention de la santé psychologique des personnes de la MRC de Témiscouata. En cette période de pandémie, le milieu de vie est fermé, mais l'écoute téléphonique est toujours disponible. Nous vous proposons quelques trucs et astuces pour bien vivre l'inquiétude et l'anxiété durant la pandémie.

- Conservez une routine régulière.
- Restez mentalement et physiquement actifs.
- Entraînez-vous à être reconnaissant.
- Identifiez et limitez ce qui pourrait créer de l'inquiétude.
- Utilisez des sources d'informations fiables.

Vous avez besoin d'écoute, d'aide? N'hésitez pas à nous contacter au 418-854-0009.



Équipe de Source d'Espoir



Retourner le formulaire par la poste à la municipalité au 32, rue des pins Est, Rivière-Bleue, G0L2B0



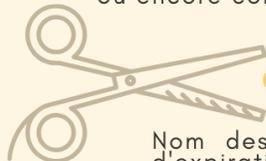
FORMULAIRE D'INSCRIPTION CAMP DE JOUR DE RIVIÈRE-BLEUE 2020

Voici le formulaire d'inscription pour le Camp de jour de Rivière-Bleue pour l'été 2020. Il est très important de remplir le formulaire le plus rapidement possible afin que nous puissions commencer à planifier les besoins pour l'été (nombre d'animateur, matériel, répartition des locaux, etc). Vous comprendrez que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour inclure tous vos enfants, mais il ne faut pas exclure la possibilité que nous pourrions refuser des inscriptions pour des raisons qui sont hors de notre contrôle.

Nous nous assurerons que toutes les mesures seront mises en place pour assurer la sécurité, la santé et le bien-être de vos enfants.

D'autres informations viendront au courant des prochains jours notamment par rapport aux nouvelles procédures et au matériel nécessaire pour les enfants afin d'assurer le bon déroulement du camp.

Pour plus de renseignements, vous pouvez rejoindre Roxanne au tdj_rb@hotmail.com ou encore contacter la municipalité au 418 893-5559



Nom des enfants, âge et numéro d'assurance maladie ainsi que la date d'expiration *Ex : Jordan Laroche, 8 ans, LORJ xxx xxxx, 2021-05

Adresse

Nom de la mère et numéro de téléphone (maison, cellulaire, travail)

Nom du père et numéro de téléphone (maison, cellulaire, travail)

Nom de la personne à contacter en cas d'urgence, lien avec l'enfant et numéro de téléphone *Ex : Roxanne Morin, tante, 418-xxx-xxxx

Votre enfant sera présent au camp de jour (Encerclez la réponse)

à temps plein

à temps partiel



ÉLÉMENTS À RETENIR

DATE

DU 29 JUIN
AU 7 AOÛT

TARIFS

1 enfant : 75,00 \$
2 enfants : 110,00 \$
3 enfants : 145,00 \$

HORAIRE

Lundi au jeudi : 9 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h

NOUS NE POURRONS PAS UTILISER DE MICRO-ONDES
POUR FAIRE CHAUFFER LES DINERS DE VOS ENFANTS.
NOUS VOUS DEMANDONS DONC DE PRÉPARER DES
LUNCHS FROIDS OU ENCORE DES PLATS THERMOS.

SERVICE DE GARDE

Lundi au jeudi : 8 h à 9 h et
de 16 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 9 h



LE SERVICE DE GARDE SERA OFFERT SEULEMENT SI
NOUS AVONS SUFFISAMMENT D'INSCRIPTIONS.
DES FRAIS ADDITIONNELS S'APPLIQUENT AU
MONTANT DE 2 \$ POUR CHACUNE DES PÉRIODES. IL
EST POSSIBLE DE PAYER POUR UNE SEMAINE
COMPLÈTE DE SERVICE DE GARDE AU COÛT DE 15 \$

Les frais d'inscription ne sont pas payables immédiatement. Nous vous demanderons de verser la totalité du montant lors de la première semaine du camp de jour par chèque.

Il se peut que Roxanne vous contacte pour avoir des informations supplémentaires au besoin.

Surveillez la page Facebook @Camp de jour Rivière-Bleue 2020 pour recevoir de l'information. Pour toutes questions, vous pouvez contacter Roxanne par courriel au [tdj_rb@hotmail.com](mailto:tj_r@hotmail.com)



Mon enfant a des allergies. Si un ou plusieurs de vos enfants ont des allergies, veuillez inscrire son prénom, son allergie/intolérance, et s'il possède ou non un Epipen pour cette allergie.

Mon enfant a des besoins particuliers/diagnostic médical. Si oui, veuillez inscrire son prénom, ses besoins particuliers/diagnostic (TDAH, Autisme, retard de langage, etc.) et a s'il a besoin d'un accompagnement individuel.

Mon enfant doit prendre des médicaments sur les heures du camp de jour. Si oui, veuillez inscrire le nom de l'enfant et le nom du médicament à prendre

Nom du médecin de l'enfant et numéro de téléphone

Mon enfant sera inscrit au service de garde. (Encerclez la réponse)

- Le matin seulement
- Le matin et le soir
- Le soir seulement
- Je n'ai pas besoin du service de garde